

Image not found or type unknown



Divorce signer jugement en attente

Par **louloute2018**, le **16/12/2018 à 12:16**

bonjour, rnvoila mon beau pere a lancé les demarches du divorce au mois de decembre ils sont passer au tribunal pour signer la conciliation pour les 2 partis elle avais 3 mois pour sortir ces affaires et quitter le domicile.rnA l'heure actuelle ,un huissier est passer mais ces affaires sont toujours chez mon beau pere .rnquand est ce que il recevra le jugement definitif.?rncordialement